

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 FEVRIER 1992

COMPTE RENDU

L'Assemblée Communale s'est réunie le 17 février 1992 à 18 heures, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Robert SCHWINT, Député-Maire.

Etaient présents : M. SCHWINT, M. BOICHARD, M. de SURY, Mme VIEILLE-MARCHISET, M. MILLE, M. PONÇOT, M. PINARD, M. HUMBERT B., M. HIRSH, M. RUEFF, M. BAUDIER, M. ANTONY, M. VUILLEMIN, M. FUSTER, M. MATHIEU, M. BARETJE, M. RÉGNIER, M. JEANNEROT, M. MEUNIER, M. LAGRANGE, M. FOUSSERET, M. MAGNIN, Mme TETU, M. JUSSIAUX, Mme BULTOT, M. LIME, M. FERREOL, Mme KUNSTLER, M. TISSOT, M. PIERLOT, M. JEANNIARD, M. LIEVREMONT, M. DAHOUI, M. GALLAT, M. GIRARD, Mme CUENIN, Mlle ZILLI, M. ANGUENOT, M. RAGOT, M. TOURRAIN, M. JACQUEMIN, Mme CAMPBELL, M. MAILLARD, M. GRAPPIN, Mme DUVERGET, M. SALOMON, M. TABOURNOT, M. BAS, M. VIALATTE, M. NACHIN, Mme FOLSCHWEILLER, M. ALAUZET.

Absents : Mme MADER, Mme DUFAY, M. HUMBERT J.F.

Secrétaire : M. RAGOT.

Procuration de vote :

Mandants : Mme MADER, Mme DUFAY.

Mandataires : Mme CUENIN, Mme KUNSTLER.

* * * * *
* * *

0/1 - Avant d'aborder les questions inscrites à l'ordre du jour, M. le Député-Maire a demandé aux membres de l'Assemblée d'assurer la présidence des bureaux de vote ouverts pour les prochaines élections cantonales et régionales et de s'inscrire à cet effet.

0/2 - M. le Député-Maire a informé le Conseil Municipal qu'il recevrait, le moment venu, les sportifs franc-comtois qui se seront distingués aux jeux olympiques d'Albertville et Barcelone. Il a souligné à cette occasion la performance technique réalisée par la Société France Equipement qui a réalisé toutes les tribunes des sites olympiques qui seront réinstallées à Barcelone.

Enfin, M. le Député-Maire a indiqué que cinq entreprises dont quatre bisontines ont été classées championnes de l'innovation par le magazine «Usines Nouvelles». Il s'agit d'Imasonic, d'Inothérapie, de Polycaptil et de MMT.

0/3 - Rappel au règlement de M. TOURRAIN, Conseiller Municipal

M. TOURRAIN est intervenu pour déplorer que ne soit pas inscrit à l'ordre du jour un débat sur la prévention, la délinquance et les moyens de la police municipale.

M. le Député-Maire lui a répondu que ce débat est seulement reporté à une séance ultérieure.

0/4 - Rappel au règlement de M. NACHIN, Conseiller Municipal

M. NACHIN est intervenu pour compléter l'intervention de M. TOURRAIN et rappeler qu'il souhaitait connaître également les moyens en personnel pour les secteurs Police et Prévention Animation.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Communale a ensuite pris les décisions suivantes :

1. Commissions et Délégations - Modifications

M. le Député-Maire a informé l'Assemblée des changements intervenus au sein de différentes commissions suite au retrait des délégations confiées à Mme BULTOT, à savoir :

A - Commissions

2^{ème} Commission : Personnel – Sapeurs-Pompiers

Vice-Présidente : Mme VIEILLE-MARCHISET, Adjointe (sans autre changement).

11^{ème} Commission bis (ex 18^{ème} Commission) : Information – Communication

Vice-Président : M. FUSTER, Adjoint (sans autre changement).

14^{ème} Commission : Hygiène-Santé – Salubrité

Vice-Président : M. HIRSCH, Adjoint (sans autre changement).

15^{ème} Commission (qui regroupe les 9^{ème} et 15^{ème}) : Environnement (espaces verts - forêts - déchets urbains - maîtrise de l'énergie - eau - assainissement)

Vice-Président : M. GALLAT, Adjoint.

16^{ème} Commission : Transports – Stationnement – Police Municipale

Vice-Président : M. JUSSIAUX, Adjoint (sans autre changement).

18^{ème} Commission (ex 18^{ème} Commission bis) : Administration Générale - Réglementation - Occupation du domaine public - Taxis, foires et marchés - Abattoir - Informatique

Vice-Président : M. RUEFF, Conseiller Municipal Délégué (sans autre changement).

Mme BULTOT siégera désormais en qualité de membre des Commissions Urbanisme-Action Foncière, Solidarité-Action Sociale et Enseignement-oeuvres Scolaires.

B - Délégations

En remplacement de Mme BULTOT :

- Jardin Botanique : M. l'Adjoint GALLAT
- ASQAB (Qualité de l'Air) : M. l'Adjoint HRSCH
- Association des Maîtres d'Ouvrage des réseaux de chaleur : M. l'Adjoint GALLAT
- CALME (Coordination pour l'Adaptation des Loisirs Motorisés à l'Environnement) : M. l'Adjoint GALLAT
- Groupe de Travail Publicité et Affichage : M. l'Adjoint GALLAT
- Syndicat Mixte Avanne – Aveney - Rancenay : M. l'Adjoint GALLAT
- Association des Jardins Familiaux : M. l'Adjoint GALLAT
- Centre de Formation Professionnelle Agricole de Châteaufarine : M. l'Adjoint GALLAT.

2. Exercices 1991 – 1992 - Autorisation accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante – Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 122.20 du Code des Communes

Le Conseil Municipal a donné acte au Député-Maire de ce bilan.

3. Garanties d'emprunts :

a) Centre Communal d'Action Sociale - Travaux d'aménagement de l'aire de stationnement de la Malcombe - Garantie de la Ville pour le remboursement d'un emprunt de 848 000 F contracté auprès de la Caisse d'Epargne de Franche-Comté

Adopté à l'unanimité.

b) Centre Hospitalier Régional - Lissages d'annuités de divers emprunts garantis par la Ville

Adopté à l'unanimité.

4. Exercice 1992 - Emploi des crédits pour dépenses imprévues

Adopté à l'unanimité.

5. Exercice 1992 :

a) Ouvertures de crédits d'investissement au budget primitif

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'ouvrir au BP 1992 divers crédits d'investissements indispensables à la poursuite d'opérations en cours ou à la réalisation d'opérations urgentes dont le financement est inscrit au projet de budget 1992.

A noter que onze Conseillers Municipaux se sont prononcés contre l'ouverture d'un crédit de 1 500 000 F au chapitre 920/130.90014.30300 concernant la voie de desserte des Mercureaux et un membre s'est abstenu.

b) Ouvertures de crédits au budget supplémentaire

Adopté à l'unanimité.

6. Exercice 1992 - Transferts de crédits

Adopté à l'unanimité.

7. Exercice 1992 - Titre annulé sur exercice clos

Adopté à l'unanimité.

8. Réaffectations de subventions :

a) Secteur Prévention

Adopté à l'unanimité (subvention de 20 000 F de la Délégation Interministérielle à la Ville).

b) Bibliothèque Municipale pour l'acquisition de livres et revues

Adopté à l'unanimité (subvention de 100 000 F du Centre National des Lettres).

c) Saison Musicale 1991-1992 pour l'organisation de concerts dans les quartiers

Adopté à l'unanimité (subvention de 5 000 F de la Caisse Régionale de Crédit Agricole).

d) Vie Associative – Vie des Quartiers

Adopté à l'unanimité (subvention de 10 000 F de la Direction Départementale de Jeunesse et Sports).

e) Conservatoire National de Région

Adopté à l'unanimité (subvention de 50 000 F de la Direction de la Musique et de la Danse).

f) Protocole d'Occupation du Patrimoine Social de Besançon – Réaffectation de subventions

Adopté à l'unanimité (subventions pour un montant global de 226 000 F de l'Etat, de l'Office Public Municipal d'HLM, de l'Office Public Départemental d'HLM, de la SAFC et de la SAIEMB).

9. Subventions :

a) au sport de haut niveau – Contrats d'objectifs saison 1991-1992 – 2^{ème} répartition

A l'unanimité, il a été décidé d'attribuer les subventions suivantes :

ESB Féminin Nle 1 Hand-ball	187 500 F
BRC Div. 3 Football	425 000 F
Besançon Basket Comté Nle 2 Basket-Ball	206 250 F
CBSG Nle 2 Hockey sur glace	25 000 F
ESB Masculin Nle 2 Hand-ball	187 500 F

b) au Musée des Techniques et Cultures Comtoises

Adopté à l'unanimité.

10. Aide à la formation de créateurs d'entreprises ayant signé un plan d'affaires avec la Société IEN

Adopté à l'unanimité (subvention accordée à ESPACE USINAGE : 17 500 F).

11. Personnel Communal - Comité Technique Paritaire des Sapeurs-Pompiers Professionnels - Modification de la composition du «collège»

A l'unanimité, il a été décidé de fixer comme suit la composition du «collège» collectivité du CTP des Sapeurs-Pompiers Professionnels :

Président : le Maire ou son représentant pris parmi les délégués titulaires émanant du Conseil Municipal.

Délégués titulaires (6 titulaires)

** 3 élus :*

- Mme VIEILLE-MARCHISET
- M. GALLAT
- M. MAILLARD

** 3 fonctionnaires municipaux :*

- le Secrétaire Général
- le Chef de Corps
- l'Adjoint au Chef de Corps

Délégués suppléants (6 suppléants)

** 3 élus*

- M. MEUNIER
- M. RAGOT
- M. BAS

** 3 fonctionnaires municipaux :*

- le Secrétaire Général Adjoint
- les deux officiers se situant dans la hiérarchie après le Chef de Corps et son Adjoint, les plus anciens dans le grade le plus élevé.

12. Personnel Communal - Régimes indemnitaires des filières administrative et technique

A l'unanimité moins 8 abstentions, le Conseil Municipal a adopté les nouveaux régimes indemnitaires des filières administrative et technique du personnel communal.

13. MPT des Clairs-Soleils - Indemnité après sinistre

Adopté à l'unanimité (indemnité de 269 537 F dont 21 710 F d'honoraires d'expert).

14. Exercice 1992 - Taxe sur les spectacles - Exonération générale et totale pour les manifestations sportives

Adopté à l'unanimité.

15. Centre de Soins Infirmiers - Perception d'une subvention de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Adopté à l'unanimité.

16. Lutte contre la toxicomanie - Contrat avec Espoir Drogue

Adopté à l'unanimité (dépense pour la Ville pour 1992 : 126 000 F).

17. Convention avec la Mission Locale de Besançon - Contrats emploi solidarité : mesures d'accompagnement - Participation de la Ville au Fonds Mutualisé de Formation des CES

Cette question est retirée de l'ordre du jour.

18. Politique de la Ville en matière de Relations Internationales - Communication

Mme l'Adjointe KUNSTLER a présenté à l'Assemblée la politique de la Ville en matière de Relations Internationales, selon le schéma suivant :

I - Propositions politiques :

Avec développement sur deux axes :

- l'axe européen
- l'axe Nord-Sud

II - Moyens d'actions

- * Association des Jumelages et Relations Internationales
- * les réseaux (Energie-Cités)
- * l'Université de Franche-Comté (CLA)
- * la coopération

- * le recours à des financements européens : jumelage avec une ville du Sud de l'Europe
- * le partenariat aux Etats-Unis : développement des relations avec une ville du Kansas.

III - Type d'actions menées dans différents domaines, notamment :

- le domaine linguistique
- le domaine de la gestion urbaine
- le domaine de la formation
- le domaine économique
- les échanges culturels.

A la suite de cet exposé, un débat s'est instauré auquel ont pris part M. SCHWINT, M. BAS, Mme DUVERGET, M. VIALATTE, M. PINARD, M. FERREOL, M. JACQUEMIN, M. VUILLEMIN, M. MAILLARD et Mme KUNSTLER.

M. le Député-Maire a conclu en invitant la Commission à retenir quelques thèmes forts du rapport proposé, à conforter l'action de la Ville en fonction de celle des autres partenaires locaux, à privilégier le domaine économique, à poursuivre les démarches engagées pour constituer des réseaux de villes.

19. Bilan des activités des Syndicats Intercommunaux et Mixtes auxquels la Ville de Besançon adhère

M. le Député-Maire a présenté à l'Assemblée ce bilan et a précisé qu'à l'occasion de chaque budget il pourrait être communiqué au Conseil Municipal le bilan financier de chacun de ces syndicats.

20. Conseil des Communes du Grand Besançon - Prestations des services municipaux - Convention

Adopté à l'unanimité.

21. Syndicat Intercommunal de Besançon-Thise-Chalezeule - Eclairage public de la RN 83 - Répartition des charges entre les collectivités membres du Syndicat

Adopté à l'unanimité.

22. Restaurant de la Citadelle :

a) Concession d'occupation – Modification de la délibération du Conseil Municipal du 16 décembre 1991

Adopté à l'unanimité.

b) Intervention de Mme FOLSCHWEILLER concernant le point 1 de l'ordre du jour : commissions et délégations – Modifications

23. Station Hydrominérale de Besançon-La Mouillère - Casino Municipal et Restaurant Touristique - Renouvellement anticipé de la concession

Adopté à l'unanimité.

24. Parc Automobile - Fourniture des pièces de réparation pour véhicules - Passation du marché pour l'année 1992

Adopté à l'unanimité.

25. Service Assainissement - Marché de branchements à l'égout pour 1992

Adopté à l'unanimité (montant du marché : 1 000 000 F HT).

26. Transports Urbains - Etudes sur les déplacements - Demandes de subventions

Adopté à l'unanimité.

27. Campagne expérimentale de collecte et de traitement des déchets toxiques des ménages - Aide financière de l'Agence pour l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie (ANRED)

Adopté à l'unanimité.

28. Concession à GDF de la distribution de gaz - Prorogation

Adopté à l'unanimité.

29. Développement touristique Forêt de Chailluz - Réalisation des travaux d'aménagement de la maison forestière pédagogique

Adopté à l'unanimité (coût des travaux : 540 000 F HT).

30. Aménagement d'une halte fluviale - Adoption du projet et demandes de subventions

Adopté à l'unanimité (coût des travaux estimé à 1 008 000 F TTC).

31. Pavillon du Tourisme - Restructuration des locaux - Demandes de subventions

Adopté à l'unanimité moins 1 abstention, M. FOUSSERET, Président de l'Office du Tourisme, ne prenant pas part au vote (coût des travaux estimé à 1 600 000 F).

32. BRC - 2^{ème} tranche de travaux d'aménagement (Club House)

Adopté à l'unanimité. Coût des travaux : 850 000 F qui se décomposent comme suit :

Part Ville	200 000 F
Avance de TVA	133 305 F
Subvention Département	134 000 F
Participation BRC	382 695 F

33. Ecole de Velotte - Aménagement des locaux associatifs

Adopté à l'unanimité (coût des travaux estimé à 142 000 F TTC).

34. Développement Economique - Appui à l'immobilier d'entreprise - Développement de la Société AIR AUTOMATION

Approuvé à l'unanimité (subvention accordée à BATIFRANC : 400 000 F).

35. Promotion économique de la Ville de Besançon - Marché avec l'Agence BRENEL et STEIN

Adopté à la majorité (8 Conseillers votant contre et 6 s'abstenant). Montant de la dépense : 430 000 F.

36. ZAC des Montarmots - Résultat de l'enquête - Approbation de la modification du PAZ et du RAZ

Adopté à l'unanimité.

37. Lotissement DEVIQ - Convention d'assainissement avec M. BOURQUIN, M. DUSSERT, Mme ROUSSEY, M. COURTOIS

Adopté à l'unanimité.

38. Programme d'aménagement d'ensemble rue de Chaillot - rue de Vesoul -- Réaffectation des participations

Adopté à l'unanimité.

39. Bilan des déclarations d'intention d'aliéner du 1^{er} octobre au 31 décembre 1991

L'Assemblée Communale a pris acte de ce bilan.

40. Aliénation d'un terrain communal 96 B, rue de Chalezeule au profit de la Société UGA

Adopté à l'unanimité (surface : 1 651 m² - Recette : 280 000 F).

41. Extension de la zone sportive de la Malcombe :

a) Acquisition à Mme BRUNEL à «Montoille»

Adopté à l'unanimité (surface : 15 a 25 pour le prix global de 18 300 F).

b) Acquisition à Mme GUERRIN MOREL

Adopté à l'unanimité (surface : 9 a 73 pour le prix global de 19 460 F).

42. Acquisition à Mme GUERRIN MOREL pour aménagement de voirie, d'un immeuble 5, rue de Trépillot

Adopté à l'unanimité (montant de la dépense : 339 560 F).

43. Acquisition 3, avenue Léo Lagrange à Mme SIMON

Adopté à l'unanimité (surface : 0 a 15 pour une indemnité forfaitaire de 3 000 F).

44. Acquisition rue Francis Clerc – rue du Refuge à la copropriété le «Constellation»

Adopté à l'unanimité (1 a 60 à titre gratuit).

45. Acquisition propriété MAILLOT 150, rue de Vesoul

Adopté à l'unanimité (montant de la dépense : 400 000 F).

46. Acquisition 106, rue de Dole à la Société CASINO

Adopté à l'unanimité (acquisition à titre gratuit).

47. Acquisition Chemin Sous les Vignes de Rognon à M. ROBBE Michel

Adopté à l'unanimité (surface : 0 a 12 au prix de 1 200 F).

48. Appui à l'immobilier d'entreprise - Développement de la Société MODEL PRESSMATIC - Modification de la délibération du 17 décembre 1990

Adopté à l'unanimité.

49. Voirie - Déclassement partiel de la rue Messmer et de la rue Gaudot

Adopté à l'unanimité.

50. Affaires diverses - Interpellations

a) Interpellation de M. TOURRAIN, Conseiller Municipal, sur les dysfonctionnements du Conseil Municipal

M. TOURRAIN a exposé ce qu'il considère comme des dysfonctionnements du Conseil Municipal.

b) Interpellation de M. TOURRAIN, Conseiller Municipal, sur «les refus par le Maire de communication, aux membres du groupe «Une Ambition pour Besançon» de documents nécessaires à l'exercice de leur mandat et refus de réponse aux questions posées»

M. TOURRAIN a abordé le problème de transmission des documents nécessaires aux Conseillers Municipaux pour l'exercice de leur mandat (étude sur la privatisation de l'eau - coût des diverses études...).

M. le Député-Maire lui a répondu que chaque Conseiller peut avoir tous les renseignements qu'il souhaite lorsque le dossier existe, ce qui n'est pas le cas de l'affaire qu'il évoque restée au stade de la réflexion. En ce qui concerne le coût des différentes études, le détail en a déjà été donné à la demande de Conseillers Municipaux.

c) Interpellation de M. TOURRAIN, Conseiller Municipal, sur les désengagements financiers de l'Etat et les cafouillages techniques qui entraînent le report du vote du budget au 30 mars 1992

M. TOURRAIN est intervenu sur la transmission tardive par les Services Fiscaux de certaines données, qui a entraîné la décision de ne voter le budget primitif de la Ville que le 30 mars prochain ; Il s'est interrogé sur les véritables raisons de ce report.

M. le Député-Maire lui a rétorqué que la seule raison est celle qui a été donnée et que la bonne connaissance de tous les éléments (notamment des recettes fiscales) permet d'établir un budget très proche de la réalité.

d) Interpellation de M. JACQUEMIN, Conseiller Municipal, sur l'implantation de l'Armée à Besançon

M. JACQUEMIN est intervenu sur la question, qui se pose à nouveau, du départ de l'ERM pour Belfort. Il a proposé à l'Assemblée une motion, qui a été retenue, tendant à demander au Ministre de la Défense de revenir sur la décision de ce transfert et à demander expressément que ce projet soit définitivement abandonné.

M. le Député-Maire a précisé qu'il se proposait de rencontrer prochainement à ce sujet le Délégué aux restructurations militaires.

e) Interpellation de M. TABOURNOT, Conseiller Municipal, sur le rôle du Conseiller Municipal

M. TABOURNOT a évoqué un article paru dans l'Est Républicain par lequel il s'est senti concerné.

M. le Député-Maire lui a répondu que ce n'était pas le cas et qu'il se réjouissait de son travail intéressant et des propositions qu'il formulait au sein des commissions.

La séance est levée à 22 heures 45.

Hôtel de Ville, le 21 février 1992
Le Député-Maire,
Robert SCHWINT.

Vu pour être affiché le 21 février 1992
conformément à la loi,
Pour le Député-Maire,
L'Adjoint,